L’église

Placée au sommet d’un talus escarpé, elle signale de loin la présence du village aux personnes qui arrivent d’Arcey ou de Sainte-Marie. Elle a constitué jusqu’aux premières années du XXe siècle la limite supérieure de l’agglomération. Depuis quand est-elle là ? Il semble difficile de le dire précisément. Elle a été édifiée au cours du XVIIIe siècle. Est-ce en 1763, comme l’indique le curé Sordelet dans une protestation contre la loi de séparation de l’église et de l’État ? L’édification de la maison Curiale en 1720, apporte le doute car peut-on imaginer une cure sans, ou loin de l’église. Existait-il un premier édifice remanié en 1763 ?

Toujours est-il qu’en 1789, elle est en pleine reconstruction et que cela traîne. Les réparations ont été adjugées comme l’année précédente à Servoy Devaud de Vounans qui a commencé les travaux. Une délibération du conseil municipal en 1790 nous apprend que « ce qui a été fait, n’est ni fait, ni à faire ». Un expert contacté déclare qu’il y a « des démolitions, des reconstructions et des réparations à faire ». Pour que leurs plaintes aient plus de poids auprès des autorités, les édiles ont sollicité des témoins venus d’autres villages et ceux-ci notent que des éléments de charpente sont épars sur le sol où ils pourrissent.

L’entrepreneur incriminé est incité par l’administration à terminer les travaux dans les trois mois. L’espoir renaît dans la communauté villageoise. Hélas, l’arrêté ne sera suivi d’aucun effet. La longue attente se poursuit, entrecoupée de réclamations pressantes de la municipalité. Joseph Dubourg, procureur de la commune (le procureur est un personnage, sans voix délibérative au conseil municipal, qui est chargé de défendre les intérêts et de poursuivre les affaires communales) porte une demande au responsable de district à Baume-les-Dames afin d’obtenir le jugement définitif de l’affaire (1792). Une tentative de conciliation entre les parties échoue, un procès condamne l’adjudicataire Devaud défaillant à restituer les sommes perçues à savoir 5400 livres et deux habitants du village Jean Claude André et Joseph Jobard, tous deux tailleurs de pierre et maçons reprennent l’adjudication (1793).

Cependant, la reconstruction reste au point mort, l’argent n’ayant pas été remboursé. Les offices ont toutefois lieu tant bien que mal dans les locaux alors disponibles : dans la chambre haute de la maison curiale réquisitionnée pour ce faire en 1796 (entre-temps la cure a été vendue comme bien national), dans la maison communale en 1801. Un maître de forges de Saint Georges avance 990 Fr. pour terminer maçonnerie et charpente (1802) tandis que les actions de justice continuent contre ledit Devaud.

Enfin l’année 1804 voit l’aboutissement des travaux. L’église est reconstruite, les habitants ont organisé des corvées bénévoles pour y parvenir. L’argent avancé, 16 ans plus tôt, ne semble pas avoir été récupéré car la couverture du clocher et de la nef est encore incomplète. Cependant on sent la fierté des villageois dans la description qu’ils donnent de leur église. Ils vantent « l’élégance de sa distribution, sa vaste cette capacité, sa superbe situation, sa surface de 933 m², ses trois nefs, sa sacristie de 48 m², son clocher porche… ». Ce n’est qu’après 1816 que des bancs seront à la disposition des fidèles. Tout au long du XIXe siècle, l’accent est mis sur le manque d’argent et l’impossibilité à faire face aux réparations devenues nécessaires et pourtant reportées d’année en année.

La longueur du temps mis à restaurer l’édifice peut être attribuée pour une bonne part à l’incurie de l’entrepreneur, aux difficultés financières de la commune mais comment ne pas penser aux problèmes de l’époque ,où en raison de l’incertitude des régimes, des conflits armés avec les pays voisins, des produits de la terre réquisitionnée, la cherté de la vie était grande et des autorités trop préoccupées pour se pencher vraiment sur le cas de MONTENOIS.

Ces mêmes autorités allèrent même jusqu'à faire détruire une partie de ce qui avait été si difficilement réalisé en exigeant en l'an trois (1796) la destruction des signes religieux apparents. Ainsi Joseph Dubourg, déjà cité, passa marché avec Jean-Baptiste Lacour, couvreur à L'Isle sur le Doubs. Celui-ci s'engageait, pour la somme de 100 livres, à détruire tous les signes de culte catholique qui pourraient exister sur le clocher moyennant « la fourniture par la commune des échelles, cordes et planches nécessaires. » Quelques jours auparavant, Jean-Claude André, Jean Claude Provincial, Joseph Érard, Claude-Francois Vuilley , Jean-Claude Gueurey et Joseph Antoine Péquignot avaient été requis pour « mettre à bas les croix » qui se trouvaient dans le village « sous peine d'être traités selon la loi » c'est-à-dire d'être poursuivi par le tribunal révolutionnaire.

Cette reconstitution lente et cahotante eut pour conséquence de rendre l'édifice fragile, particulièrement au niveau du clocher-porche. L'argent faisant défaut, la municipalité ne votait que des sommes insuffisantes face aux besoins ou les destinait à d'autres travaux qu'elle jugeait plus importants. En 1859, le dôme et la charpente du clocher sont dans un tel état « qu'un malheur peut se produire aux battements des deux cloches ».

Trois ans plus tard, on ne sonne plus celles-ci. Jeunot, fils d'Arcey remplace coussinets et grains d'orge (pièces de forme spéciale pour permettre une plus grande mobilité) et consolide la charpente à l'aide de boulons.

Le compte-rendu de la visite du Cardinal Matthieu, daté du 1 juillet 1868 donne une image précise de la situation. « L'extérieur de l'église a besoin d'être rejointoyé. Mais le besoin le plus urgent et le plus impérieux de l'église est la réparation foncière du clocher. La croix penche tellement qu'elle peut à chaque instant tomber. Les tuiles manquent en grand nombre. Les bois de la charpente et du beffroi sont pourris en partie à cause des gouttières. Les chêneaux sont percés et renversés et font tomber le crépissage des murs en y lançant l'eau. L'intérieur du clocher n'a jamais été crépi. La façade du devant est en taille et faute de ciment pour en garnir les joints, l'eau pénètre sous les cloches et inonde la voûte.

Ce qui devait advenir, advint : une rafale de vent plus brutale que les autres mit à bas la croix de fer (17 décembre 1869). La chute a eu lieu à cinq heures du matin et n'a produit d'autre accident que de casser quelques centaines de tuiles sur le côté gauche de l'église.

Il n'y eu plus à tergiverser, 2300 francs sont votés et le 13 juin 1872, une magnifique croix de fer blanc a été replacée sur le clocher de l'église paroissiale au milieu du son des cloches et à la grande joie des fidèles de la paroisse.

Cette croix sera remplacée encore en 1901, par Emmanuel Chauvez, maréchal ferrant du village.

Le modernisme fait son entrée par l'électrification du bâtiment en 1928, la remise à neuf du clocher par la maison Prêtre de Rosureux bénite le 15 août 1942, et par l'électrification des cloches en 1948. Fin 1977, les bancs sont remplacés par des chaises et le chauffage électrique est installé.

Les cloches

En 1831, le Conseil Municipal prévoit la refonte de la cloche qui est entièrement fêlée et d'y adjoindre une seconde plus petite. Il sollicite du Préfet l'autorisation de vendre une partie du bois en réserve afin de se procurer les fonds indispensables. Celui-ci refuse l'autorisation. Le Conseil par la voix de son maire, proteste : « l'ancienne cloche est entièrement fêlée, son son égale celui d'une pelle à feu… » le village est long d'un quart d'heure et l'église se trouve à son extrémité » aussi la seconde « sera inutile pour différencier les coups afin d'annoncer les offices »et conclut que « tout cela prouve que nous ne demandons que le nécessaire et très utile ».

Il est ajouté que les métaux pour faire la cloche neuve sont déjà dans la commune depuis plusieurs mois. Les deux cloches sont finalement coulées et bénites.

« L'an mille huit cent trente et un, le quatre juillet, je soussigné Curé de Montenois en vertu de la permission de Monsieur Loye Vicaire Général, ai fait la bénédiction des deux cloches servant à la paroisse de Montenois coulées dans ce lieu par Messieurs Gillot et Moussu frères, Lorrains. La grosse pesant seize cent livres , porte pour inscription « catholice reboo , vovos admoneo , mortuos memoro »et a eu pour parrain Xavier Chauvez et pour marraine Jeanne Claude Chauvez , frère et sœur de Montenois.La petite pesant douze cent livres , ayant pour prénom Dorothée , porte pour inscription « Sociae consorro,monita distinguo , festa decoro »et a pour parrain Claude Joseph Taverne adjoint de Montenois et pour marraine, Marie Josèphe Dorothée Courvoisier de Lougres ;cette bénédiction de cloches a été précédée d'une messe solennelle du Saint Esprit célébrée d'une par Monsieur Doll,curé de Faverois et d'une instruction analogue à la cérémonie faite par Monsieur Henri, curé d'Onans.Il y avait un grand concours de fidèles qui ont fait preuve de foi et de piété. Cette réparation dans la maison de Dieu a été faite sous l'administration de Joseph Chauvez Maire, Claude Joseph Taverne adjoint et Baverel prêtre.

La grosse cloche est refondue par Messman père et fils de Robécourt (Vosges) en 1842 (peut-être avait-elle un défaut ? Elle porte la même inscription que la précédente.

Les deux cloches portent un crucifix, une vierge à l'enfant et un évêque crossé.

L'abbé Louis Boiteux dans ses recherches note l'inscription qui suivait « J'ai été bénite…a été burinée sur la grosse cloche ». La même constatation pouvait être faite à Lougres. Pourquoi ? Il ne peut répondre.

A noter que le curé Baverel rapporte cette bénédiction d'une manière beaucoup plus laconique que la première fois. « Le 9 novembre, on a placé dans la tour de l'église de Montenois, la grosse cloche pesant 840 kilogrammes, bénite le 7 du même mois… »

Les vitraux

Du 15 au 18 décembre 1931, la maison Benoît de Nancy pose des vitraux qui remplacent les dix anciennes verrières. Les quatre fenêtres du chœur avaient été placées en 1838.Le mérite de cette amélioration revient au curé Berreur qui avait su galvaniser les énergies, avait multiplié les appels aux dons et avait payé de sa personne en organisant des kermesses et ventes. Les vitraux bénis solennellement par l'Archiprêtre de Baume les dames, assisté de celui de Montbéliard le 3 avril 1932.

Voici les description et position telles qu'elles sont données par ledit abbé :

- <u>A droite (côté épître) dans le chœur :</u>
  - Les noces de Cana (bienfaiteur : Leon Courvoisier de Ste Etienne)
  - Jésus et les enfants (bienfaiteur :la paroisse)
- <u>Dans la nef :</u>
  - Saint Férréol et Saint Ferjeux (bienfaiteur : Abbé Jacoulot)
  - Bienheureuse Jeanne Antide Thouret (bienfaiteur :la paroisse)
  - Saint Curé d'Ars (bienfaiteur :la paroisse)
- <u>A gauche en rentrant (côté évangile) dans le chœur.</u>
  - Les disciples d'Emmaüs (bienfaiteur : Leon Courvoisier)
  - Jésus et la Samaritaine (bienfaiteur : famille Courvoisier Charles et Francois)
- <u>Dans la nef :</u>
  - Le miracle de Faverney (bienfaiteur :la paroisse)
  - Sainte Elisabeth, le miracle des roses (bienfaiteur Pierre Maitre)
  - Saint Michel Archange (bienfaiteur : famille Belon Francois)

Pierre Maître assure la pose des grillages protecteurs.

Au départ, il avait été prévu de mettre des vitraux en grisaille dans le chœur. Les dons nombreux permirent d'envisager d'y inclure des médaillons représentant des scènes évangéliques et pour finir des vitraux complets.

Ces réalisations souffrirent des bombardements au moment de la libération du village. Un gros obus tomba entre la cure et l'église. La maison Prétot en assura la restauration en 1948.Malheureusement, les représentations de Sainte Elisabeth et du miracle de Faverney trop endommagées durent être remplacées. La Sainte famille prit la place de la première et le miracle de Faverney fut repris mais présenté d'une autre manière.

Le coût élevé de la restauration fut supporté par la paroisse en grande partie (elle organisa des ventes de charité). La commune apporta son aide pécuniaire.

Le mobilier

Les autels

Le maître autel est placé sous la protection de Saint Georges, patron de la paroisse. Les autels collatéraux sont dédiés respectivement à la Sainte Vierge et à Saint Joseph. Celui de la Vierge est déjà mentionné en 1778.

En 1839,le maître autel est surmonté d'un tabernacle en stuc, le tableau qui le surmonte est remplacé par la statue en bois de Saint Georges.Quant aux deux autels secondaires,ils sont remplacés par deux nouveaux en stuc(architecte Clerc)

Le curé Tisserand apporte des modifications. En mai 1878, il remplace le marbre de l'autel de la Vierge peu en ordre, par un nouveau qu'il s'est procuré au Grand Séminaire.

L'an suivant, il juge que « le tabernacle du maître autel, composé d'un communicatoire et d'un expositoire tournant sur lui-même, le tout en stuc c'est-à-dire en gypse (plâtre)verni et colorié appliqué sur de petites cloisons en bois » était » d'une forme peu gracieuse et surtout peu en harmonie avec le style du retable et de l'autel ». Il le remplace par un tabernacle de forme cylindrique et surmonté d'un expositoire formé par trois colonnes reliées ensemble par quatre festons sculptés et supportant une petite croix formant le couronnement de tout l'édifice. À droite et à gauche se développent gracieusement deux petites galeries, le tout en chêne parfaitement conservé et doré à l'huile, par les soins d'un artiste appelé de Besançon, Monsieur Vermeilhet.

Ce tabernacle et celui de ligue ancienne église de Anteuil et nous a été procuré par les soins du curé de la petite paroisse. Ce tabernacle avec tous les accessoires et l'ouvrage d'un prêtre d'Anteuil, Monsieur Monnin, au retour de l'exil après la grande révolution de 1793.

En 1898, le doyen de L'Isle, en visite, constate que les pierres sacrées des trois hôtels n'ont pas été consacrées régulièrement. Il faut donc creuser sur la face supérieure un tombeau qu'il consacre avec le Saint Chrême puis il est dépose trois grains d'encens et un petit sachet de reliques authentiques, il ferme ensuite les trous d'un opercule de marbre.

Les statues

Déclarées sans valeur lors de la visite pastorale de juin 1954, elles sont cependant cher au cœur des paroissiens. Elles sont de deux types : les unes, toutes blanches, ont été données

avant 1898 par le curé Tisserand ; les autres, coloriées et plus grandes, ont été achetées, à diverses périodes, grâce aux dons de familles du village.

L'inventaire de 1905 nous en fournit une liste. On relève parmi les premières Sainte Germaine, Sainte Philomène, Sainte Anne, Jésus enfant, Saint-Nicolas, l'Ange Gardien, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint Isidore, Saint-Vincent de Paul.

Parmi les autres, Saint-Joseph (don de la famille Taverne), la Vierge Mère (don de la famille Chauvez) Saint-Antoine (don d'Yvonne Truche), Saint François-Xavier, Saint-Vincent de Paul (donc du curé Tisserand) le Sacré-Cœur, don du même, placé en face de la chaire en 1891. Notre-Dame de Lourdes, don de la conférence des dames et demoiselles, bénite en 1898.

Ont été ajoutées par la suite, Sainte Thérèse de l'enfant Jésus, Sainte Jeanne d'Arc, symbole du patriotisme, placée à côté et en même temps que la plaque commémorative des soldats morts de 14-18.

Le chemin de croix

Un chemin de croix avait été érigé le 21 décembre 1853. En 1874, il se trouve dans un triste état de dégradation et force est de le remplacer, ce qui est fait le 3 juillet 1874, l'autorisation ayant été obtenue du vicaire général.

À nouveau, il fut remplacé, par un nouveau en relief et carton romain, le 26 janvier 1904. Offert par la famille Chapusot-Taverne, il fut érigé économiquement par Monsieur Perruche. Doyen de L'Isle sur le Doubs, en présence des curés d'Onans,Soye,Etouvans et Blussans .

Les reliques

Comme dans de nombreuses paroisses, l'église renferme les reliques de Saints. On a vu que plusieurs avaient été placées dans les autels.

L'inventaire de 1905 nous indique que certaines étaient à cette date contenues dans trois reliquaires. Un premier servant pour les offrandes contenait des restes de Saint-Vincent, Saint Fabien et Saint Hermenfroy, personnage ayant vécu dans un château dominant Clerval. Un second protégeait une parcelle de la vraie Croix ,extraite en 1850 de la relique de la Vraie Croix de l'église de L'Isle sur le Doubs.